

## Fiche de données de sécurité

# Ultra-Che® Manganese 6% EDTA (CAN)

**SECTION 1: IDENTIFICATION** 

Nom du produit : Ultra-Che® Manganese 6% EDTA

Num. Unité/ID de produit : 1415439, 1415438

Nom commun : Engrais liquide au manganèse
Description chimique : EDTA dipotassique de manganèse

**Utilisations recommandées :** Engrais – Voir l'étiquette du produit pour toutes les instructions d'utilisation. **Restrictions d'utilisation :** Consulter l'étiquette du produit pour les éventuelles restrictions d'utilisation.

Fabriqué pour :

Fournisseur initial :

WINFIELD SOLUTIONS, LLC

WINFIELD UNITED CANADA, ULC

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE MÉDICALE : 1-877-424-7452 (24 hrs)

P. O. Box 64589
St. Paul, MN 55164-0589, É.-U.
101-302 Wellman Lane
Saskatoon, Saskatchew

Saskatoon, Saskatchewan S7T-0J1, CAN

1-306-249-5112

EN CAS D'URGENCE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION, OU D'ACCIDENT, APPELER LE : CHEMTREC 1-800-424-9300 (24 heures)

## **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

APERÇU D'URGENCE : Liquide brun rosâtre. Peut provoquer une irritation oculaire et cutanée légère, mais temporaire. Selon les données actuellement disponibles, ce produit ne correspond pas à la définition réglementaire d'un produit chimique dangereux. Toutefois, il faudrait respecter de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation du produit.

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :

**Yeux**: Peut provoquer une irritation des yeux légère, mais réversible. **Peau**: Peut provoquer une irritation cutanée légère, mais réversible.

Inhalation : Peut provoquer une irritation mineure des voies respiratoires supérieures.

Ingestion: Peut provoquer une légère irritation du tube digestif.

Conditions préexistantes : Aucune connue Effets à long terme : Aucune connue

Cancérogénicité NTP: Non listé CIRC: Non listé OSHA: Non listé

**CLASSIFICATION DU SIMDUT 2015**: Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les critères du SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

#### MENTION D'AVERTISSEMENT: Non requis

### **MENTIONS DE DANGER:**

Non requis

Pourcentage du produit avec une toxicité inconnue : 0,05 %

## **CONSEILS DE PRUDENCE:**

Prévention : Se reporter à la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

Intervention : Se reporter à la section 4 pour des informations relatives aux premiers soins.

Stockage : Se reporter à la section 7 pour des informations relatives à l'entreposage.

Élimination : Se reporter à la section 13 pour des informations relatives à l'élimination.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS				
Ingrédient	% (pds)	Num. Rég. CAS.		
EDTA dipotassique de manganèse	44,0 – 48,0 %	68015-77-0		
EDTA dipotassique	0,2 – 2,0 %	2001-94-7		
Se reporter à la Section 8 où sont présentées les limites d'exposition.				

#### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

Inhalation : Déplacer la personne de la zone contaminée vers l'air frais et aider à la respiration si nécessaire. En cas d'irritation,

consulter un médecin.

Ingestion: Consulter un médecin ou un centre antipoisons pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir, sauf si

cela est demandé par un centre antipoisons ou un médecin. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne

inconsciente.

Suite à la page suivante

# Ultra-Che® Manganese 6% EDTA (CAN)

Yeux: Rincer les yeux à l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour faciliter l'irrigation. Retirer les

lentilles de contact après 5 minutes le cas échéant, et continuer de rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Rincer la peau à l'eau, et laver avec du

Peau : Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### SECTION 5: MEASURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, poudre extinctrice, jet diffusé ou mousse

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH/MSHA et une tenue de feu complète. Endiguer la zone pour empêcher les écoulements et la contamination des sources d'eau. Éliminer plus tard l'eau ayant servi à maîtriser l'incendie. Éviter de respirer des vapeurs; rester dos au vent.

**Produits de combustion dangereux** : La combustion peut générer des asphyxiants comme le monoxyde de carbone. Des oxydes de manganèse et d'azote peuvent également se former.

Risques d'inflammabilité et d'explosibilité spéciaux : Les contenants fermés peuvent exploser à cause de l'expansion de la vapeur dans une chaleur élevée.

### SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions personnelles** : Se référer à la section 8 pour les équipements de protection individuelle à porter pendant le confinement et le nettoyage d'un déversement de ce produit.

Précautions environnementales : Ne pas laisser le produit déversé entrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de confinement : Contenir le produit déversé en endiquant la zone avec du sable ou de la terre.

Méthodes de nettoyage : Couvrir le déversement confiné avec un matériau absorbant inerte comme du sable, de la vermiculite, ou un autre matériau approprié. Aspirer, écoper, ou balayer le produit et le placer dans un contenant pour l'éliminer. Ne pas replacer le produit déversé dans le contenant d'origine.

Autres informations: Aucune connue

#### SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Assurer une ventilation suffisante durant la manipulation et l'utilisation. Nettoyer immédiatement les déversements qui surviennent pendant la manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Une bonne hygiène personnelle est recommandée après avoir été en contact avec ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser les toilettes ou de s'appliquer des produits cosmétiques. Ne jamais utiliser de cuivre ou un de ses alliages (le laiton ou le bronze) dans un système de chélation.

**Entreposage**: Entreposer dans des endroits frais et secs hors de portée des enfants, et à l'écart des produits alimentaires et de la nourriture pour animaux, dans une zone éloignée des substances incompatibles. S'assurer que la zone d'entreposage est sécurisée. Protéger les emballages de tout dommage physique. Protéger contre l'exposition au feu. Maintenir le produit à une température supérieure à la température minimale d'entreposage. Entreposer ce produit dans de l'acier inoxydable, de la fibre de verre, du polyéthylène, ou d'autres matières plastiques. Les réservoirs en aluminium et en acier doux ne sont pas conseiller pour l'entreposage de ce produit.

Température minimale d'entreposage : -5 °C (22 °F)

SECTION 8 : MESURES CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE				
Lignes directrices relatives à l'exposition				
Composants :	PEL OSHA	TLV ACGIH	REL NIOSH	
Composés de manganèse	5 mg/m <sup>3</sup>			
Protection respiratoire : Dans des conditions mal ventilées ou en cas de dénassement des limites établies utiliser un apparoil de				

**Protection respiratoire**: Dans des conditions mal ventilées ou en cas de dépassement des limites établies, utiliser un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec des cartouches pour des matières particulaires générales.

Contrôles techniques : Ventilation locale : Fournir des systèmes de ventilation par dépression généraux ou localisés pour maintenir les concentrations dans l'air sous les PEL OSHA ou d'autres limites d'exposition spécifiées. Une ventilation par dépression localisée est préférable.

Gants de protection : Bien qu'il ne devrait pas provoquer d'irritation cutanée, il est recommandé d'utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour éviter le contact avec la peau.

Protection des yeux: Bien qu'il ne devrait pas provoquer d'irritation oculaire, il est recommandé d'utiliser des lunettes protectrices contre les agents chimiques pour éviter le contact avec les yeux. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection des yeux. Autres vêtements ou équipements de protection: Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long et des chaussures avec des chaussettes pour éviter le contact avec la peau.

**Pratiques de travail/d'hygiène**: Ne jamais manger, boire, ni fumer dans les zones de travail. Une bonne hygiène personnelle est recommandée après avoir été en contact avec ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser les toilettes ou de s'appliquer des produits cosmétiques.

# Ultra-Che® Manganese 6% EDTA (CAN)

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide Densité relative (H<sub>2</sub>O=1): 1,325 (typique) Pression de vapeur (mm Hg): Non déterminé Point de fusion/Point de congélation : Non déterminé Densité de vapeur (Air=1) : Non déterminé Limite/Point d'ébullition : Non déterminé 7.5 - 8.5Solubilité dans l'eau (pds %) : Soluble : Hq Viscosité: Point d'inflammabilité : Non déterminé Non déterminé

Aspect et odeur : Liquide brun rosâtre

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Avec le temps, l'EDTA dans ce produit pourrait devenir corrosif pour le cuivre et ses alliages (le laiton et le bronze), l'aluminium et l'acier doux.

Stabilité chimique : Le produit est stable à température et pression ambiantes, et dans des conditions normales d'entreposage et de manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses : Ne se produira pas

Conditions à éviter : Chaleur excessive

Substances incompatibles : Les comburants puissants, le cuivre et ses alliages (le laiton et le bronze), l'aluminium et l'acier doux. Produits de décomposition dangereux : La combustion peut générer des asphyxiants comme le monoxyde de carbone. Des oxydes de manganèse et d'azote peuvent également se former.

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

TOXICITÉ AIGUË

**Effets sur les yeux :** Peut provoquer une légère irritation des yeux, mais temporaire.

Effets sur la peau : DL50 estimée > 4 000 mg/kg; Peut provoquer une irritation cutanée légère, mais temporaire Effets aigus par inhalation : Aucune valeur de CL50 n'est disponible pour la classification, mais selon les informations des

composants, ce produit ne devrait pas être toxique par inhalation.

Effets aigus par voie orale : DL50 estimée > 4 000 mg/kg

Toxicité pour organe cible spécifique : Aucune connue

**TOXICITÉ CHRONIQUE** 

Effets chroniques : Aucune connue

Cancérogénicité :Aucun composant ne devrait avoir d'effets cancérigènes.Mutagénicité :Aucun composant ne devrait avoir d'effets mutagènes.Tératogénicité :Aucun composant ne devrait avoir d'effets tératogènes.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucun composant ne devrait avoir d'effets sur le système reproductif.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :

**Yeux**: Peut provoquer une irritation des yeux légère, mais réversible. **Peau**: Peut provoquer une irritation cutanée légère, mais réversible.

**Inhalation**: Peut provoquer une irritation mineure des voies respiratoires supérieures.

**Ingestion**: Peut provoquer une légère irritation du tube digestif.

### **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Non déterminé

# RÉSUMÉ DE L'EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT : Non déterminé

<u>DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ :</u>
Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons :

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques : Non déterminé Non déterminé Toxicité aquatique : Non déterminé Toxicité aiguë et prolongée pour les oiseaux : Non déterminé Toxicité pour les abeilles : Non déterminé

**EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT:** 

Absorption par le sol/Mobilité : Non déterminé
Persistance et dégradabilité : Non déterminé
Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé
Autres effets indésirables : Non déterminé

# Ultra-Che® Manganese 6% EDTA (CAN)

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets: Éliminer conformément aux lois et aux règlements applicables fédéraux, provinciaux et locaux.

Contenant : Rincer trois fois et recycler le contenant, ou éliminer conformément aux lois et aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

	SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
DOT (ÉU. Terrestre):	Non réglementé
IMDG (Mer):	Non réglementé
IATA(Air):	Non réglementé
TMD (Canada):	Non réglementé

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### **Inventaires internationaux**

Inventaire TSCA: Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

Liste intérieure des substances : Tous les composants sont inscrits sur la liste LIS.

### **SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS**

CLASSEMENT DES	Santé	1
DANGERS NFPA	Inflammabilité	0
	IIIIIaiiiiiabiiite	U
	Réactivité	0
	4= Sévère 3= Élevé	e 2= Modéré 1= Léger 0= Minime

Renonciation: Les informations présentées dans le présent document sont basées sur les données disponibles auprès de sources fiables, et sont exactes au meilleur de la connaissance de Winfield Solutions. Winfield Solutions, LLC ne fait aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ce produit. Aucun élément du présent document ne peut être interprété comme la recommandation d'une pratique ou d'un produit en violation d'une loi ou d'un règlement. L'utilisateur est seul responsable pour déterminer la pertinence d'un matériau ou d'un produit dans une application spécifique et pour adopter des mesures de sécurité appropriées. Nous déclinons toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages suite à une mauvaise utilisation du matériau ou du produit décrit dans le présent document.

Date de révision : 21 septembre 2017 Remplace le document en date du : 28 mars 2017

Sections révisées : 1